

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 38 (1909)

**Heft:** 3

**Rubrik:** Chronique scolaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

traités, soit par l'esprit franchement catholique qui anime d'un bout à l'autre ces excellents opuscules. Nous signalons entre autres :

**Les meurtriers inconscients des âmes parmi les parents, les éducateurs et tous ceux qui s'occupent de la jeunesse.** — Prix : 25 cent. (port 10 cent.). L'auteur se borne à émettre quelques réflexions sur l'éducation de la pureté, d'après Timon-David. Il met en garde les parents et les éducateurs contre les nombreux dangers auxquels une révélation imprudente et prématurée des mystères de la vie expose l'âme encore naïve des enfants et des adolescents.

**Jeunes gens, on vous trompe.** Cette brochure expose les devoirs de la pureté, les avantages et les récompenses de cette belle vertu, les funestes effets du vice opposé. On y indique aussi les moyens naturels et surnaturels à prendre pour la sauvegarde de cette vertu.

### III

**Le Traducteur**, journal bimensuel pour l'étude comparée des langues allemande et française. — Tous ceux qui s'intéressent à l'étude comparée des langues allemande et française trouveront dans cette publication un moyen agréable et peu coûteux de se perfectionner. Elle renferme des lectures variées qui permettent de se mettre au courant des expressions les plus propres de la langue écrite, tandis que les dialogues de la vie de tous les jours introduisent le lecteur d'une manière intéressante dans le langage de la conversation, trop négligé généralement dans nos écoles. Cette petite feuille se distingue par le grand soin apporté au choix de son texte et par un bon marché extraordinaire. — Numéros spécimens gratuits et franco sur demande par l'administration du *Traducteur*, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

### IV

**Revue de Fribourg.** — *Sommaire du mois de janvier 1909.* — *Maurice Masson* : Un précurseur de M<sup>me</sup> de Staël : Charles de Villers. — *J. Orsel* : Les Pygmées d'Afrique. — *A. von der Weid* : De la crémation. — *J. Favre* : Un nouveau livre sur Lacordaire. — *Abbé Henri Breuil* : Chronique scientifique. — L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints. — A travers les Revues. — Livres nouveaux. — Notes et nouvelles.



## Chronique scolaire

**Argovie.** — Dans le courant de décembre a eu lieu à Brugg une assemblée pour discuter la question de la nationalisation de la propriété de Pestalozzi, à Neuhof, près de Birr. Trente citoyens de divers cantons y assistaient. Après une vive discussion, on a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

« La proposition d'acquérir le Neuhof, près de Birr, et d'y installer un établissement d'éducation, dans l'esprit et le

souvenir de Pestalozzi, est soutenue et un comité est constitué, chargé, de concert avec la conférence des directeurs des Départements de l'Instruction publique des différents cantons, de présenter à l'adhésion du comité de l'Association des maîtres suisses et de la Société d'utilité publique suisse, des propositions sur la destination de l'établissement et sur les démarches à faire pour entrer en négociations avec le propriétaire, touchant l'acquisition ultérieure de la propriété. »

Le comité a été formé de M. Fritschi, conseiller national, à Zurich, des chefs des Départements de l'Instruction publique : Dr Muri (Aarau), Decoppet (Lausanne), Gobat (Berne), Düring (Lucerne), du professeur Nager (Altorf), pasteur Walder, président de la Société suisse d'utilité publique, Weber, instituteur, à Bâle, et Dr Zollinger, à Zurich.

**Schwyz.** — Le monastère d'Einsiedeln vient de perdre l'un de ses religieux, le P. Paul Schindler. Le défunt était inspecteur scolaire ; il était très dévoué aux intérêts de l'école primaire et secondaire.

**Fribourg.** — Le 19 janvier, l'élève Max Moret est pieusement décédé à l'Ecole normale de Hauterive. Ce jeune homme suivait avec succès le cours de II<sup>me</sup> année. Une délégation de l'Ecole a pris part aux funérailles, qui ont eu lieu à Ménières, le jeudi 21 janvier.

— *Traitements.* — Les autorités communales de Fribourg, voulant donner un nouveau témoignage de la haute sympathie qu'elles portent au corps enseignant primaire, ont décidé qu'à l'avenir les traitements des instituteurs et institutrices de la ville seront payés à la fin de chaque mois. Nous reparlerons prochainement de cette décision.

— † *M. le curé Perrottet.* — Une longue et pénible maladie, courageusement supportée, a fait succomber M. le rév. Curé de Riaz, à l'âge de 48 ans.

M. Perrottet entra à l'Ecole normale en automne 1875. Trois ans plus tard, il fut nommé instituteur au Crêt, mais il abandonna bientôt la carrière de l'enseignement primaire pour suivre la vocation sacerdotale.

M. l'abbé Perrottet a toujours voué une grande attention aux questions scolaires. Il assistait très régulièrement aux assemblées générales de la Société fribourgeoise d'Education. Rarement il manquait de prendre part à la discussion pour développer quelques considérations pratiques, ou défendre une opinion contestée avec un franc-parler qui tenait tout le monde en haleine.

Le zélé Curé de Riaz fut un excellent ami des instituteurs. Prions pour le repos de son âme.